

# Droits et devoirs : Vivre en Belgique

RÉF | 7137

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Vous recevrez des informations de base sur les droits et devoirs des personnes vivant en Belgique, et sur la vie quotidienne (logement, santé, mobilité, enseignement, emploi). La formation est donnée dans votre langue.

**Type de formation** [Associatif](#)

## ORGANISATION

### Durée

10 heures divisées en 4 séances de 2h30

### Horaire

en soirée OU en journée

### Début

Accueil permanent

## CONDITION D'ADMISSION

### Prérequis administratifs

- Ne pas avoir la nationalité belge
- Avoir plus de 18 ans
- Posséder un titre de séjour de plus de trois mois
- Avoir un séjour de moins de trois ans en Belgique
- Être inscrit au registre des étrangers d'une des 19 communes de Bruxelles

### Remarques

2 lieux à Bruxelles :  
- VIA Schaerbeek : Rue Kessels, 14 Boîte 8 - 1030 Bruxelles  
- VIA Molenbeek : Boulevard Léopold II, 170 - 1080 Bruxelles

## EN PRATIQUE

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

## Pour s'informer et postuler

- Contactez VIA Schaerbeek : lundi au vendredi de 9h à 12h et mardi de 17h à 20h
- Contactez VIA Molenbeek : lundi au vendredi de 9h à 12h et jeudi de 17h à 20h

## Organisme

### VIA

Rue Kessels 14 boîte 8  
1030 Bruxelles  
Tél: 02/563.52.52  
<http://www.via.brussels/>